



Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud 31 Aout en visio

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilleton, **Muriel Blanchard**, Responsable Ressources Humaines, **Mehdi Morchedi**, Directeur délégué de la Commande Client, **Sébastien Grandsire**, Directeur Délégué de la Post Production, **Sabrina Ragoub** Interlocutrice Ressources Humaines, **Annabelle Laurin**, Direction de la Santé, Qualité de Vie et Conditions de Travail (DSQVcT).

Votre élu Force Ouvrière présent : **Sébastien Lebailly**

1 / FICTIONS : points sur les fictions supprimées et planification pour les salariés.

La Direction nous informe être en discussion avec tous les salariés impactés par ces annulations. Car Laurence Grandremy le martèle : "la priorité c'est de donner du travail à nos équipes". Pour les cadres et chargés de production, Mehdi Morchedi est assez confiant, il n'y aura pas ou très peu de sous-activité à son niveau. Laurence Grandremy de son côté indique avoir plus de difficultés concernant les équipes de tournage et notamment pour les postes de Chef Déco et de Régisseurs. La dernière fiction de l'année à Lille et le Feuilleton de Vendargues seront les 2 principales destinations des personnes acceptant la mobilité temporaire. Car la Direction rappelle que chaque salarié comporte dans son contrat de travail une clause de mobilité et elle compte bien en user. Les élus demandent des précisions sur la possibilité ou pas de refuser cette mobilité. La RH nous répond que, à part pour raison médicale, il n'est pas possible de refuser ce déplacement. Le faire pourrait être assimilé à une faute professionnelle et donc s'exposer à des sanctions !

L'info F.O : Les élus soulèvent 2 risques.

Tout d'abord que ce modèle à 20 fictions par an au lieu de 22 actuellement ne devienne LA norme. Ce serait là un nouveau moyen de faire des économies.

Ensuite et plus concrètement que les salariés de Lille et Vendargues subissent ces déplacements en se voyant contraints de poser des congés ou des RTT pour "libérer" des places. La Direction jure ses grands dieux que ce n'est pas le but. Dont acte, vos élus resteront extrêmement vigilants sur ce point précis.

2 / POST PRODUCTION BORDEAUX, point d'étape.

Les salariés de Bordeaux sont conviés à une réunion le lendemain de l'instance, soit le 1er Septembre. Ils sont notamment informés que le Responsable des Activités de Fabrication en mission actuellement ne reviendra pas sur le site de Bordeaux.

L'info F.O : A la question des élus de publier un poste de RAF en CDI pour stabiliser la situation bordelaise, la Direction botte en touche en déclarant réfléchir "de manière plus globale sur le fonctionnement du site de Bordeaux ... mais pas exclusivement". Nous vous laissons la liberté d'interpréter ces propos !

3 / FICTIONS / FEUILLETON : questions diverses.

- Lomme : protection des travailleurs isolés.

La Direction Fictions Feuilleton a rencontré la Direction de la Sécurité & de la Sureté (D2S) concernant l'installation et la gestion de vidéo-surveillance puisque le gardiennage n'est plus assuré en permanence. Là encore, une réflexion à l'échelle de l'entreprise est en cours pour harmoniser un système qui fonctionnerait sur tous les sites excentrés ne comportant pas de présence de gardiens 24/24 - 7/7. Notamment la Vallée Verte de Marseille ou les studios de Vendargues.

L'info F.O : La suggestion des élus d'avoir recours à un système DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé) en attendant que le contrat de la D2S voit le jour n'est pas accueilli chaleureusement par la Direction qui reste échaudée par un test malheureux sur le site de Bois d'Arcy, hub de la Vidéo Mobile. "Le DATI reste un sujet"... sans réponse de la Direction !

- Vendargues : menuiserie close.

A la suite du départ en retraite du chef constructeur et de la fin de contrat de son alternant, la menuiserie de Vendargues, fleuron de la construction des décors du Groupe est ... fermée !!!

"Pas assez d'activité pour pérenniser un poste en CDI d'une part et contrainte de carence légale d'autre part" nous répond la Direction. La menuiserie reste cependant accessible à un nombre restreint de salariés dûment formés sous la supervision du responsable de site ou du chef d'atelier.

L'info F.O : un départ en retraite et une fin d'alternance aurait pu... ou dû !!! s'anticiper et permettre à la menuiserie de fonctionner normalement. Donc en plus d'avoir formé, pendant 4 ans tout de même, un alternant pour la concurrence, nous apprenons que le poste de chef constructeur ne sera pas republié !!!

Cerise sur le gâteau, au 31 Aout, la Direction n'a pas de vision sur l'activité pour les mois à venir à partager aux élus pour cet outil pourtant encensé par tous !!! N'en jetez plus...

4 / FORMATION.

Les Ressources Humaines nous explicitent la marche à suivre lorsqu'un salarié est contacté pour intervenir dans un centre de formation, quel qu'il soit. La première des choses est d'en informer son manager puis de faire une demande de collaboration extérieure dans l'onglet Ethique & Conformité de MonKiosque. Cette demande est étudiée par la hiérarchie qui informe le salarié de sa décision.

Pas besoin d'être officiellement Formateur pour intervenir sauf à l'Université France Télévisions qui requiert le statut de Formateur Occasionnel du Réseau (FOR).

La réponse de la Direction doit être motivée et argumentée. Le salarié restant sous contrat France Télévisions, il n'y a pas d'impact sur sa couverture sociale et son salaire. Les journées d'intervention en tant que formateur se passent sur des jours de RTT ou des congés sans solde en fonction de la durée de la formation dispensée. Le salarié formateur peut être rémunéré par l'école ou le centre de formation.

L'info F.O : si cela semble aussi simple en Instance, il n'en est pas de même en pratique car une majorité d'élus découvre ce mode d'emploi ! Mais surtout au vu des retours des salariés, bon nombre de managers ne le connaissent pas non plus et apportent des réponses inappropriées. Vos élus invitent la RH à communiquer sur le sujet.

5 / QUALISOCIAL

Les élus ont souhaité faire un point sur le dysfonctionnement du service de psychologues du travail pendant l'été à Bordeaux. En apportant des éléments concrets sur cette situation particulière, la Direction en convient et nous informe faire un point avec le prestataire.

6 / RESSOURCES HUMAINES

Beaucoup de questions pour la RH au cours de cette instance, mais peu de réponse pour les élus !

La demande de présentation des évolutions des effectifs sur les 3 dernières années est refusée : ce bilan est présenté en CSE... mais noyé au milieu de tout le Réseau régional de France 3. Nous n'en saurons pas plus.

Le bilan du premier semestre des assistantes sociales n'est pas prêt, quelques points demandant à être vérifiés au niveau de la Direction, nous sommes là encore renvoyés au CSE du Réseau... où nous siégerons dans une semaine.

L'info F.O : nous vous renvoyons donc à la lecture de notre compte rendu du CSE de Septembre 😊

La formation de tous les salariés du tournage aux Violences et Harcèlement Sexuels et Sexistes (VHSS) est imposée par le CNC. La date butoir est de nouveau repoussée au 1er Octobre puisque la formation dispensée par l'AFDAS n'est pas encore finalisée. Mais les inscriptions aux 2 modules seront ouvertes aux CDI et CDD concernés via un lien dès le 1er Septembre, lendemain de notre instance. Premier module en distanciel et second en présentiel sous la forme d'une grande réunion. Les procédures sont encore floues à bien des égards, n'hésitez pas à revenir vers nous si besoin.

L'info F.O : vos élus rappellent que cette formation étant obligatoire, elle doit se faire sur du temps de travail effectif et non du temps personnel et qu'à ce titre elle doit être planifiée par l'employeur. Les journées de préparation sont évoquées à ce titre par la Direction, nous n'y sommes pas favorables vu la diminution du nombre de ces journées.

Sinon, vous avez peut-être suivi le feuilleton éclair de l'été au service RH de la Fabrique : arrivée et départ d'un nouvel IRH, le tout en moins d'une semaine ! Vos élus souhaitent des éclaircissements que nous n'obtenons pas. Certains n'ont même pas été informés de ces mouvements voir ne connaissent plus leur interlocuteur.trice ! Nous demandons une communication précise et diffusée largement.

Bonne nouvelle pour conclure, nous apprenons le recrutement d'une technicienne d'exploitation audiovisuelle (TEVA) à la post-production de Toulouse à partir du 1er Aout. Bienvenue à elle !

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

stephanie.roumiguere



virginie.cicero



sebastien.lebailly



Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus... mais avec des mots gentils 😊

Calendrier des prochaines instances

16 Septembre à Toulouse

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte